

Une évaluation environnementale met mal le projet Laurentia

Dossier de la rédaction de H2o
June 2021

Le magasin de terminal de conteneurs du Port de Québec ne passe pas le test de l'agence fédérale chargée d'évaluer son impact environnemental. Les dommages qu'il causerait à la qualité de l'air et à certains poissons seraient trop importants. Dans un rapport de plus de 300 pages, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) conclut que Laurentia est susceptible d'entraîner "des effets environnementaux négatifs, importants, directs et cumulatifs", et ce, malgré la mise en place de mesures d'atténuation et de suivi".

Le projet Laurentia consistait en un agrandissement du port de Québec visant à le positionner comme un leader sur le marché mondial du transport des conteneurs. L'administration portuaire souhaitait prolonger la ligne de quai sur 610 mètres en remblayant le fleuve pour exploiter un nouveau terminal en eau profonde. Son succès face à l'AEIC met un terme à dix ans d'efforts de son P-DG, Mario Girard, pour donner un nouveau souffle à la zone portuaire. Il estimait pouvoir créer 457 emplois avec Laurentia, en plus des 3 100 personnes appelées à travailler durant la phase de construction. Le patron du Port estime tout de même avoir bon espoir de voir le projet autorisé par le gouvernement fédéral. De fait, techniquement la décision d'approuver ou non le projet Laurentia revient désormais au Conseil des ministres à Ottawa. Toutefois, étant donné la teneur du rapport et la recommandation du ministre fédéral de l'Environnement, Jonathan Wilkinson, il est très improbable qu'il obtienne un feu vert, selon les informations du *Devoir*.

Photo Pierre Lahoud

Isabelle Porter - Le Devoir

À